

Programme Sportif Natation Course

Saison 2023-2024



Comité Départemental de Natation Rhône – Métropole de Lyon

Organisation Sportive

Natathlon Benjamins N°2

Samedi 25 et dimanche 26 mai 2024

Piscine Intercommunale de Belleville en Beaujolais

Natathlon Benjamins N° 2

Date : 25 et 26 mai 2024

2 Réunions
Bassin de 50 m : 6 couloirs

**Natathlon N°2
« Benjamins »
Belleville**

Lieu : Piscine Intercommunale
23 Av. de Verdun – 69220
Belleville en Beaujolais

Classement au temps

**Filles et Garçons 12 ans / 13 ans
Filles et Garçons nées en 2012 / 2011**

Ouverture des Engagements :

Lundi 13 mai 2024

Clôture des Engagements :

Mercredi 22 mai 2024

Tarifs : **2,20€ engagement individuel**

Envoi Serveur : J (dernier jour de compétition)

Publication Web : J+1

Règlement

Mode de Qualification et Organisation :

Cette compétition est strictement limitée à la participation des nageurs licenciés à la FFN.

Engagements libres en respectant les temps de la « Grille départementale » (il convient à l'entraîneur de vérifier que le nageur est capable de réaliser le temps lors de la compétition).

Organisé avec le meeting de Belleville, support du Natathlon Benjamins N°2 à Belleville en Beaujolais.

Engagements avec le meeting de Natation du Beaujolais.

Engagements :

A saisir obligatoirement et uniquement sur l'application Extranat avant **le mercredi 22 mai 2024 minuit**.

Le règlement financier des engagements sera fait par **le Comité trimestriellement**.

Forfaits :

Il est précisé qu'un forfait dans une épreuve n'entraîne plus un forfait général pour les autres épreuves de la même réunion.

- Aucun forfait le jour de la compétition ne sera déductible du montant des engagements.
- **Aucun engagement supplémentaire ne pourra se faire le jour de la réunion sauf erreur de préparation du comité.**
- Les forfaits généraux ou partiels, les changements d'équipes pour les compétitions interclubs peuvent être réalisés par mail uniquement à comiterhonenatation.adm@gmail.com jusqu'au **jeudi soir précédent la compétition et ½ heure avant le début de la compétition**.
- Selon le nombre important d'engagé(e)s dans certaines compétitions, le comité peut faire nager les nageurs 2 par ligne ; ceci pour ne pas surcharger la durée globale de la compétition.

Pénalités :

- Forfait non déclaré : 15 euros par forfait.
- Dépassement du temps limite d'engagement : 11 euros par course.
- Absence ou insuffisance d'officiel(s) : 60 euros par officiel(s) et par réunion.

Les Pénalités sont à régler à réception de la facture du **Comité trimestriellement**.

Réclamation

Toute réclamation devra être faite **par écrit au juge arbitre** de la réunion **par le représentant officiel du club** dans la 1/2 heure qui suit l'incident. Un jury d'appel est mis en place à chaque compétition. Tout club peut faire appel auprès de ce jury pour un repêchage éventuel par suite d'une décision prise par le juge arbitre de la réunion.

Adresse courrier et Mails :

- Comité Départemental de Natation du Rhône – Métropole de Lyon
- Espace des Sports - 28 rue Julien – 69003 LYON
- Mails : comiterhonenatation.adm@gmail.com – comiterhonenatation69@gmail.com

Tenues des Officiels et des Entraîneurs

Les officiels et les entraîneurs devront se présenter au bord des bassins dans une tenue sportive correspondant aux fonctions qu'ils exercent : survêtement, short, tee-shirt et chaussures de plage.

Lors des Championnats Interclubs TC et Championnat Individuel du Rhône le repas du midi sera pris en charge par le Comité du Jury de Tête nommé de la compétition.

Public

Les plages ne sont accessibles qu'en maillot de bain, short, tee-shirt, sandalettes de piscine (tenue de sport). Pour l'ensemble de nos compétitions, seuls les nageuses, nageurs, entraîneurs et officiels sont admis au bassin.

Officiels :

Les clubs engagés doivent fournir des officiels, suivant le règlement ci-dessous :

Attention : Nouvelle règle mis en place au 1^{er} janvier 2024.

- ❖ **Pour les compétitions individuelles avec et sans relais :**
- ❖ De 1 à 7 nageurs par réunion : 1 officiel
- ❖ De 8 à 15 nageurs par réunion : 2 officiels avec au moins un B ou juge sur les deux.
- ❖ 16 & plus par réunion : 3 officiels avec au moins 1 B ou juge sur les trois.

Récompenses : Pas de récompenses. Compétition de préparation.

Catégories d'âges 2024

Année de naissance	Age		Catégorie	Correspondance Classe Scolaire
2016	8 ans		11 ans et moins AVENIRS	CE1
2015	9 ans	A9		CE2
2014	10 ans	A10		CM1
2013	11 ans	A11		CM2
2012	12 ans	B12	BENJAMINS	6ème
2011	13 ans	B13		5ème
2010	14 ans	J14	JUNIORS	4ème
2009	15 ans	J15		3ème
2008	16 ans	J16		2ème
2007	17 ans	J17		1ère
2006	18 ans	J18		Terminale
2005 et Avant	19 ans et plus		SENIORS	Post Bac

Programme du Natathlon N° 2 « Benjamins »

Samedi Après-midi	Dimanche Après-midi
200m papillon Filles	200m Papillon Garçons
100m Nage Libre Garçons	100m Nage Libre Filles
200m Brasse Filles	200m Brasse Garçons
100m Dos Garçons	100m Dos Filles
800m Nage Libre Filles	800m Nage Libre Garçons

Grille Départementale Benjamins

	GRILLE DÉPARTEMENTALE BENJAMINS			
	FILLES		GARÇONS	
	1ère année	2ème année	1ère année	2ème année
50 m NL	41"52	38"11	41"52	37"61
100 m NL	1'33"30	1'23"60	1'33"30	1'23"07
200 m NL	3'35"80	3'03"32	3'35"80	3'01"58
400 m NL	6'59"32	6'32"96	6'59"32	6'30"08
800 m NL				
1500 m NL				
50 m Dos	49"92	45"42	49"92	44"94
100 m Dos	1'45"61	1'37"78	1'45"61	1'37"40
200 m Dos	3'55"33	3'32"62	3'55"33	3'32"66
50 m Brasse	54"84	49"80	54"84	49"59
100 m Brasse	1'59"97	1'48"62	1'59"97	1'48"06
200 m Brasse	4'10"99	3'49"51	4'10"99	3'49"03
50 m Papillon	48"25	42"85	48"25	41"83
100 m Papillon	1'54"67	1'41"35	1'54"67	1'38"84
200 m Papillon	3'53"47	3'39"56	3'53"47	3'38"52
200 m 4 Nages	3'53"76	3'27"03	3'53"76	3'25"80
400 m 4 Nages	7'44"11	7'20"64	7'44"11	7'14"00